



Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

Distr. générale
26 avril 2012
Français
Original: anglais

Treizième session

Doha (Qatar)

21-26 avril 2012

Point 8 de l'ordre du jour

**Une mondialisation centrée sur le développement: Vers une croissance
et un développement équitables et durables**

Mise en œuvre du Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2011-2020: Reclassement et transformation structurelle

Réunion spéciale de haut niveau à l'occasion de la treizième session de la Conférence

Tenue au Centre national des congrès du Qatar, Doha, le 24 avril 2012

Résumé établi par le secrétariat de la CNUCED

1. La réunion spéciale de haut niveau sur la mise en œuvre du Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2011-2020, dit aussi Programme d'action d'Istanbul, a été organisée par la CNUCED et par le Bureau du Haut-Représentant pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement. Elle a été coprésidée par le Secrétaire général de la CNUCED, M. Supachai Panitchpakdi, et par le Haut-Représentant pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement, M. Cheik Sidi Diarra. Les intervenants principaux comprenaient M. François Kanimba, Ministre du commerce et de l'industrie du Rwanda; M. Mohammed Mijarul Quayes, Vice-Ministre des affaires étrangères du Bangladesh; M^{me} Dorcas Makgato-Malesu, Ministre du commerce et de l'industrie du Botswana; M. Jose Luis Rocha, Secrétaire d'État aux affaires étrangères du Cap-Vert; M. Roy M. Joy, Ambassadeur de Vanuatu auprès de l'Union européenne; M. Paul Magnette, Ministre de la coopération au développement de la Belgique; et M. Selim Kunalp, Représentant permanent entrant de la Turquie à l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Les intervenants principaux et les autres participants à la réunion représentaient aussi bien des pays en progression vers les seuils de reclassement (Bangladesh, République démocratique populaire lao et Rwanda) que des pays dont le reclassement pour 2014 était recommandé (Vanuatu), qui étaient déjà sortis de la catégorie (Botswana et Cap-Vert) ou qui étaient des partenaires de développement (Belgique et Turquie).

2. Les objectifs de la réunion spéciale étaient les suivants: a) échanger des vues sur les moyens de faire en sorte que, comme prévu dans le Programme d'action, la moitié des pays les moins avancés (PMA) remplissent les critères de reclassement¹ d'ici à 2020²; b) évaluer où en étaient actuellement certains pays offrant un potentiel de reclassement d'ici à 2020 par rapport aux critères; et c) fournir des orientations en vue de l'élaboration d'une stratégie de sortie initiale avec une transition sans heurt, aux niveaux national, régional et mondial. Ces discussions sur des questions fondamentales pour le développement des PMA ont fourni des éclairages sur les points clefs suivants: Quels étaient les principaux obstacles au reclassement des PMA? Quels devraient être les éléments essentiels d'une stratégie de transition sans heurt pour les PMA reclassés? Que considérerait-on comme un délai raisonnable pour une transition sans heurt? Quel serait le rôle des partenaires de développement, y compris dans le cadre de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire?

3. La réunion a permis des échanges de vues approfondis et constructifs mettant en lumière les défis, les opportunités et les perspectives liés au reclassement des PMA. Les défis tenaient au fait que la croissance dans ces pays ne s'accompagnait pas d'une transformation ou d'un changement structurel, d'une création de valeur ajoutée ou d'une création d'emplois. La plupart d'entre eux restaient tributaires, à l'exportation et pour l'emploi, des produits primaires et étaient donc à la traîne des autres pays en développement, en particulier pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Toute la question consistait à savoir comment aider le plus grand nombre possible de PMA à sortir de cette catégorie, compte tenu des immenses défis auxquels ils étaient confrontés, notamment une croissance de nature inégale, fragile et peu durable. Dans ce contexte, la sortie de la catégorie des PMA ne devait pas être considérée comme une fin en elle-même, mais comme un long cheminement vers un développement socioéconomique robuste, reposant sur une large base et durable et impliquant une transformation.

4. Les participants ont demandé à la CNUCED d'intensifier son précieux soutien aux PMA pour leur permettre d'atteindre l'objectif de reclassement, y compris en mettant au point une stratégie de transition sans heurt pour les pays reclassés. On s'accordait à reconnaître que les PMA n'étaient pas tous identiques – certains étaient sans littoral, d'autres étaient des petits États insulaires en développement, d'autres encore sortaient d'une longue période de conflit et dans quelques-uns il persistait une situation de conflit armé. Dans les PMA il y avait des conditions initiales, une culture, des capacités institutionnelles et des bases de ressource différentes. Il leur fallait élaborer et appliquer des politiques et des stratégies de développement adaptées à leur situation spécifique et conçues de façon endogène. Cela impliquait, entre autres choses, de trouver un nouvel équilibre entre le rôle de l'État et celui du marché, en ménageant à l'État un rôle essentiel dans la formulation des politiques et des stratégies, ainsi que de concevoir le développement avec une vision à long terme.

5. Les participants s'accordaient à penser qu'en dépit des nombreux problèmes qu'ils devaient surmonter, les PMA avaient fait ces dernières années d'importantes avancées pour améliorer leurs conditions-cadres et leurs résultats économiques, en particulier avant les

¹ La décision de faire sortir des pays de la liste des PMA est prise sur la base d'un examen et d'une évaluation systématiques des progrès des pays concernés sur le plan socioéconomique, en fonction de trois critères: le revenu par habitant et deux indices composites (l'indice du capital humain et l'indice de vulnérabilité économique).

² À la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, tenue à Istanbul, Turquie, en mai 2011, la communauté internationale s'était mise d'accord sur l'objectif qui consistait à faire en sorte que la moitié des 48 pays actuellement placés dans la catégorie des PMA par l'ONU répondent aux critères de reclassement d'ici à 2020.

crises économique et financière mondiales récentes. Au cours de la période 2002-2008 ayant précédé la crise, le produit intérieur brut des PMA en tant que groupe avait progressé en moyenne de 7,1 % par an, proportion légèrement supérieure à l'objectif de 7 % envisagé dans le Programme d'action de Bruxelles adopté auparavant. Malgré une reprise mondiale fragile en 2010 le taux de croissance des PMA collectivement avait été de 5,7 %, contre 4,6 % en 2009. Même si le chiffre était bien en deçà du taux annuel moyen de croissance de 7,1 % atteint durant la période d'expansion, il n'en restait pas moins remarquable de parvenir à une croissance de plus de 5 % après la crise. En ce qui concerne le commerce international, les PMA avaient également enregistré une croissance exceptionnelle; entre 2005 et 2008 la valeur nominale de leurs exportations de marchandises avait bondi de 83,3 milliards de dollars à 176 milliards de dollars, pour revenir en 2010 à 156 milliards de dollars. Mais la structure et la qualité de leur croissance montraient qu'ils étaient vulnérables aux chocs extérieurs de nature politique, environnementale ou économique.

6. Les participants ont mis en avant une approche reposant sur quatre éléments pour permettre aux PMA de progresser vers les seuils de reclassement et de mieux résister aux chocs: a) promouvoir les capacités productives, avec une diversification économique, une création de valeur ajoutée et une création d'emplois; b) renforcer les mécanismes d'appui au niveau international; c) rechercher de réelles réponses aux problèmes des changements climatiques, de la productivité agricole insuffisante et de l'insécurité alimentaire persistante; et d) améliorer la qualité des politiques nationales et leur mise en œuvre. Ces quatre priorités, qui nécessitaient une réorientation radicale des partenariats pour le développement et de la manière dont étaient conçues et appliquées les politiques nationales, étaient jugées indispensables pour que les PMA puissent faire un réel bond en avant et remplir les critères de reclassement d'ici à 2020. Cette mutation devrait passer par un partenariat élargi qui ne se limite pas à l'aide et à l'accès aux marchés; par le développement des débouchés commerciaux pour les PMA; et par un soutien accru en faveur de la mobilisation des ressources intérieures. Il faudrait aussi que les PMA parviennent à attirer et mettre à profit des apports de capitaux privés pour développer les capacités technologiques, l'innovation et les connaissances, et à élaborer eux-mêmes leur propre plan ou stratégie de reclassement.